



COMMUNE DE  
**St-Légier-La Chiésaz**  
CONSEIL COMMUNAL

Le 28 octobre 2015

**Préavis N° 14/2015 concernant le taux  
d'imposition 2016-2017**

**EXTRAIT**

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 26 octobre 2015 présidée par Monsieur Daniel Berner, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 14/2015,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à la majorité des voix moins 5 avis contraires et 7 abstentions les conclusions du préavis municipal, à savoir :**

- Adopter l'arrêté d'imposition pour les années 2016-2017, tel que présenté en annexe.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 26 octobre 2015.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président  La secrétaire 

Daniel Berner

Tommasina Maurer

